



Le 23 août 2021

[TRADUCTION]

Par courriel : Yves-Francois.Blanchet@parl.gc.ca

M. Yves-François Blanchet, député
Chef du parti du Bloc québécois
3750, boul. Crémazie Est Bureau 402
Montréal (Québec) H2A 1B6

Monsieur Blanchet,

Nous vous écrivons au nom de l'Association du Barreau canadien, dans la foulée de la présente campagne électorale fédérale, pour obtenir de votre parti l'engagement à transformer les systèmes judiciaires¹ afin d'assurer un accès égal à la justice au Canada.

L'Association du Barreau canadien est une association nationale qui regroupe plus de 36 000 juristes, notaires du Québec, professeurs de droit et étudiants, dont le mandat est de promouvoir l'amélioration du droit et l'administration de la justice. L'ABC a longtemps plaidé en faveur de changements aux systèmes de justice afin qu'ils répondent mieux aux besoins des personnes qui cherchent à obtenir justice. Les énoncés de politique de la présente lettre ont été adoptés conformément au règlement administratif de l'ABC.

La crise de la COVID-19 a mis en relief l'importance de façonner des systèmes de justice accessibles et modernes². Un système judiciaire moderne et accessible, ce n'est pas un luxe : près de 50 % des adultes Canadiens rencontreront, sur une période de trois ans³, un problème juridique de la vie quotidienne d'importance (famille, emploi, succession, incapacité, traitement policier, blessure personnelle, discrimination ou dette). De surcroît, un problème juridique non réglé peut entraîner d'autres difficultés autrement évitables : problèmes de santé mentale et physique, perte de logement, dissolution du couple.

Des changements durables sont nécessaires dans plusieurs domaines clés afin d'assurer un accès égal à des systèmes judiciaires modernes et axés sur les personnes qui cherchent à obtenir justice.

Investir dans l'innovation

Nous reconnaissons que la mise en œuvre efficace et en temps opportun de nouvelles mesures, procédures et technologies comporte un prix élevé. Nous sommes également conscients des pressions et défis financiers auxquels font face les gouvernements, particulièrement alors que nous nous remettons de la pandémie. Toutefois, compte tenu des coûts sociaux et économiques associés aux systèmes judiciaires peu pourvus en ressources, et du rendement manifeste du capital investi dans des systèmes accessibles et modernes, un investissement dans ce domaine trouve sa justification.

Aide juridique durable

Le Programme d'aide juridique, le plus important programme canadien d'accès à la justice, est trop souvent appliqué de manière inconstante, même lorsqu'il s'agit de besoins juridiques essentiels. À mesure que les subventions fédérales déclinent, certains territoires et provinces tentent de combler les brèches. Les bénéficiaires et la nature des services fournis varient donc grandement d'une région à l'autre du Canada, beaucoup plus que dans le cas d'autres services publics essentiels. Par exemple, une mère célibataire travaillant au salaire minimum pourra obtenir un avocat pour la garde d'un enfant dans une province, tandis qu'elle devra se contenter d'un site Web ou de documents de références dans une autre. Le gouvernement fédéral devrait assumer un rôle de leadership au sein des provinces et des territoires afin de créer un régime national intégré de services d'assistance juridique publics, pour améliorer l'accès à la justice et répondre aux besoins des personnes défavorisées partout au Canada⁴.

Ordres et traditions juridiques autochtones

Un élément important de la réconciliation est la reconnaissance des ordres et des traditions juridiques autochtones⁵. Pour atteindre cet objectif, il faut s'allier à des spécialistes autochtones lors du développement de ces sources.

Nous savons trop bien que le taux d'incarcération des populations marginalisées au Canada, en particulier des populations autochtones, est excessif, et la situation continue de s'aggraver. La discrimination systémique est présente dans l'ensemble du système de justice pénale : services de police, tribunaux et services correctionnels⁶. Le recours aux peines et à l'incarcération, au détriment de la réhabilitation, de la réinsertion et de la prévention de la criminalité, nuit à l'égalité de la justice et à la sécurité publique. Ces deux enjeux peuvent progresser si les preuves existantes sur la prévention du crime servent de fondement et si des efforts sont déployés pour rectifier les préjugés culturels historiques.

Une magistrature indépendante et représentative

L'ABC appuie depuis longtemps un processus ouvert et transparent pour la nomination de juges, un processus qui se fonde uniquement sur le mérite et qui, en définitive, est représentatif de la société canadienne. Les changements apportés au processus de nomination au cours des dernières années ne se sont malheureusement pas encore traduits par une magistrature considérablement plus diversifiée⁷. Les décisions juridiques qui ont des incidences sur les personnes racisées, par exemple, sont prises par une magistrature majoritairement blanche n'ayant jamais eu à vivre le racisme ou les difficultés systémiques auxquels font face les membres de ces communautés⁸.

Mot de la fin – Des électeurs informés

Alors que les Canadiens examinent les choix qui s'offrent à eux, nous vous offrons la possibilité, en répondant à quatre questions, d'expliquer à nos membres (et à tous les Canadiens) comment votre gouvernement contribuerait à la transformation des systèmes judiciaires afin d'assurer un accès égal à la justice au Canada.

- 1. Comment votre gouvernement collaborerait-il avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour investir dans de nouvelles mesures, procédures et technologies juridiques tout en dirigeant leur mise en œuvre de façon opportune et efficace?**
- 2. Que ferait votre gouvernement pour renforcer le leadership fédéral afin de veiller à ce que le système d'aide juridique du Canada comble les besoins juridiques essentiels de tous les gens qui ont besoin d'aide?**

3. **Que ferait votre gouvernement pour reconnaître les ordres juridiques autochtones comme une source de droit?**
4. **Que ferait votre gouvernement pour nommer des membres qualifiés de diverses communautés à des cours supérieures, à des cours d'appel et à la Cour suprême du Canada?**

Toutes les réponses seront affichées sur le site Web de l'ABC et sur d'autres plateformes de médias sociaux. Nous vous invitons à nous envoyer vos réponses à lawreform@cba.org le plus tôt possible.

Nous vous souhaitons la meilleure des chances pendant la campagne électorale.

Cordiales salutations,

(Lettre originale signée par Bradley D. Regehr et Stephen Rotstein)

Bradley D. Regehr
Président, 2020-2021

Stephen Rotstein, JEA.C
Président, 2021-2022

-
- ¹ La référence aux systèmes de justice englobe les systèmes administratif, civil et pénal, ainsi que le droit civil, la common law et les ordres juridiques autochtones.
 - ² En février 2021, l'ABC a publié [Point de non-retour : rapport du groupe de travail de l'ABC sur les enjeux juridiques liés à la COVID-19](#). Le rapport aborde deux grands thèmes. Premièrement, le point de non-retour. La pandémie a poussé le système de justice à effectuer une modernisation longtemps attendue. Nous devons continuer d'avancer et miser sur les mesures, les procédures et les innovations mises en œuvre en réponse à la pandémie. Deuxièmement, de nouvelles mesures et technologies doivent être déployées de façon à améliorer l'accès à la justice plutôt que de l'inhiber de façon non intentionnelle.
 - ³ Farrow et coll. [Les problèmes juridiques de la vie quotidienne et le coût de la justice au Canada : Rapport général](#), Forum canadien sur la justice civile, 2016.
 - ⁴ En 2016, l'ABC et l'Association des régimes d'aide juridique du Canada ont proposé six [normes nationales de services d'assistance juridique publics](#).
 - ⁵ [Honorar la vérité, réconcilier pour l'avenir](#), sommaire du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation du Canada, 2015.
 - ⁶ Justice Canada, [Comprendre la surreprésentation des Autochtones dans le système de justice pénale](#).
 - ⁷ Ian Burns, [Judicial diversity stats show move in right direction but more needs to be done: observers](#). The Lawyer's Daily, 7 décembre 2020.
 - ⁸ Lettre du président de l'ABC, Brad Regehr, et de la présidente sortante, Vivene Salmon : [Nommer des personnes noires, des Autochtones et des personnes de couleur à la magistrature fédérale](#), 14 septembre 2020.